



Bulletin municipal de liaison du mois de janvier 2025

Sites « Natura 2000 ».

En 1992 la France, comme d'autres pays européens créent le label « Natura 2000 » qui a pour but de définir des zones naturelles terrestres et marines sensibles et à protéger. Aujourd'hui il en existe dans l'hexagone plus de 1700 dont 6 dans notre département. Ces sites, de petites et moyennes surfaces ont pour but d'assurer la protection et la survie à long terme d'espèces faunistiques et floristiques particulièrement menacées. Ces « Natura 2000 » vont permettre, à l'échelon européen, l'étude et le contrôle d'espèces à fort enjeu de conservation tout en maintenant les activités socio-économiques présentes dans ces zones.

A proximité de Caramany, deux sites classés existent : La grotte de la Desix (Trévilach/Prats de Sournia) et la mine de Montalba (Bélesta/Montalba le Château). Situées à quelques kilomètres l'une de l'autre elles sont des hauts lieux, nationalement réputés, de vie, de reproduction et d'hibernation de principalement 4 espèces de Chauves-souris : Le Rhinolophe Euryale, le Murin de Capaccini, le Petit Murin et le Minioptère de Schreibers. Suivant la saison, la population dans ces cavités, peut varier de 1400 à 2400 individus (comptage en 2005/08). Cette variation résulte certainement d'échanges entre ces deux grottes, hautement protégées par des grilles et non repérées sur les cartes.

Il existe dans le monde pas loin de 1400 variétés de chiroptères. Couramment appelées chauve-souris, ce petit mammifère en Europe est uniquement insectivore. Suivant les espèces il peut vivre plus d'une quinzaine d'années et son métabolisme l'oblige à manger 1/3 voire 1/2 fois son poids d'insectes chaque jour. Suivant les espèces, l'étendue de son territoire de chasse peut varier, en une nuit, de quelques kilomètres à 45km autour de son gîte. Leur nécessaire hibernation (environ 180 jours par an) et leur temps de sommeil journalier (jusqu'à 20 heures) leurs imposent de faire des réserves, ce qui font de ces petits mammifères, de très gros mangeurs d'insectes quelque fois porteurs de maladies. Malheureusement la population de ces précieux auxiliaires de l'agriculture et des êtres humains est depuis plusieurs décennies en déclin, ce qui fait que toutes les espèces de chiroptères en France sont protégées depuis 1981. Une femelle accouche d'un petit par an, voire un tous les deux ans, mais leur plus grande menace est principalement l'activité humaine : Spéléologie, modification des pratiques de culture, utilisation d'insecticides et produits chimiques, éoliennes, diminution des haies et des broussailles, sur fréquentation de leurs lieux d'habitation, extension des zones urbaines...

Merci à ces zones « Natura 2000 » et aux spécialistes qui étudient ces mammifères de protéger les grottes et toitures qui les abritent, afin de perpétuer leur rôle vital pour la biodiversité.



Rhinolophe euryale



Minioptère de shreibers



Le petit Murin

VIE CITOYENNE

Cadeaux des aînés : Comme l'année passée, le conseil municipal a choisi une distribution personnalisée dans le village, passant de portes à portes. Un traîneau des temps moderne a été affrété et a permis le dimanche 15 décembre de distribuer dans le rire et la bonne humeur les colis.

Triste départ : Mme Simone Marsol domiciliée à Baixas, propriétaire et originaire de Caramany. Son choix d'obsèques étant le cimetière de Caramany, bon nombre de caramagnols lui ont rendu hommage le 06.12.2024. L'ensemble de l'équipe municipale présente à sa famille et à ses proches ses sincères condoléances.

Prévisions de travaux : Le conseil municipal et le secrétariat ont fait ce mois-ci, en urgence, plusieurs dossiers de demandes d'aides financières pour la réalisation de travaux l'année prochaine :

- Amélioration et restauration de trois gîtes communaux.
- Deuxième tranche de sécurisation du village (endroits dangereux).
- Remplacement de fenêtres isolantes (phonie et thermie) au secrétariat et dans le bureau du maire.
- Restauration des boules ornementales du clocher. La complexité de ce chantier a nécessité plusieurs études. Le devis est toujours en attente.

Tous ces travaux nécessitent la réalisation de dossiers détaillés et ne seront réalisés qu'en fonction de l'obtention des subventions.

Infraction à l'urbanisme : Plusieurs dossiers sont en cours (Cabanisation, et non-respect aux recommandations des bâtiments de France). Ils sont suivis par la DDTM et ont été transmis au Procureur de la République.

Police inter-communale : En collaboration avec le SIVOM, Caramany étudie la possibilité de bénéficier de ce service.

Auberge du Grand Rocher : Des professionnels de la restauration ont manifesté leur intérêt de reprendre la gestion de ce restaurant. La municipalité est très heureuse de cette demande car une réouverture pourrait avoir lieu au printemps 2025.

Enquête Publique : Le mois dernier bon nombre de citoyens de Caramany, des villages voisins et bien au-delà se sont exprimés massivement sur le projet éolien de Trilla. Tout avis confondu, cette mobilisation est une victoire du droit d'expression. Après l'étude de pas loin 400 avis, les commissaires enquêteurs le 18.12.24 ont remis à Monsieur le Préfet leur rapport argumenté : Avis défavorable. Il appartient maintenant aux services de la préfecture de délivrer ou pas le permis de construire du parc. Dans l'attente de cette réponse, tous les participants à l'enquête, peuvent se féliciter d'avoir contribué à une vision d'un Caramany demain.



LA VIE DE LA MAIRIE

3 décembre : Caramany. Réunion commission des élections.

4 décembre : Caramany. Rendez-vous avec la responsable DDTM sur le sujet de la cabanisation.

5 décembre : Saint Paul de Fenouillet. Com.Com. Commission MAPA (études de marchés)
Conseil communautaire (Bureau des maires)

6 décembre : Caramany. Contrôle des pièges anti-termite.
Rendez-vous SIVOM pour la mise en place d'une réserve d'eau anti-incendie.

7 décembre : St Michel de Llotes : Présence d'un élu à la Sainte Barbe (pompiers).

11 décembre : Saint Paul de Fenouillet : Com.Com. Commission MAPA (études de marchés)
Caramany : Rendez-vous avec l'entreprise PY. Changement des 4 boules du clocher.

12 décembre : Rivesaltes : APARM association de recherche sur les nouvelles plantations et cultures méditerranéennes.

15 décembre : Caramany : Distribution des colis de Noël pour les aînés.

16 décembre : Saint Paul de Fenouillet : Réunion Parc Naturel Régional Corbières/Fenouillèdes.
Caramany : Contrôle annuel de la tractopelle par la société VERITAS.

17 décembre : Case de Pène : Réunion sur les risques incendie.
Cassagnes : Comité syndical SIVOM (équipements et travaux pour les villages).

18 décembre : Caramany : Conseil Municipal.

19 décembre : Saint Paul de Fenouillet : Com.Com. Commission MAPA (études de marchés)
Bélesta : Fête de Noël des écoles Bélesta/Caramany.

20 décembre : Caramany : Travail de l'entreprise CANAPLOMB. Curage du bac à graisse de l'auberge.
Fermeture du secrétariat de mairie pour les congés de Noël.



Distribution du colis des aînés



Dégustation sous la charpente de la Cave Coopérative (Portes ouvertes)

Services communaux

Permanences publiques Mairie : Mardi, jeudi 8h30-12h30, vendredi 8h30-12h

Tel : 04 68 84 51 85

La Poste : Du mardi au vendredi 9h15-11h45. Départ du courrier avant 11h30

Accueil Municipal pour l'Accompagnement Social : Roxane Saly. Tel : 06 49 16 69 08

Transport à la demande : Service Départemental de taxi le mercredi et le vendredi

Réservation obligatoire au 08 06 80 80 90

Bibliothèque municipale : Du mardi au vendredi 9h15-11h45.

Location des gîtes communaux : Mme Julia Mc Laren 06 28 27 06 18

Communauté de Communes

Service eaux assainissements : 04.68.29.39.29 **Urgences soir, week-end et jours fériés :** 06.21.40.59.76

Déchèterie Latour : Ouverte tous les jours, fermée le dimanche et lundi après-midi.

Ramassage des encombrants : Inscription sur appel. Tel 04 68 59 20 13

Commerces fixes

Café Carton : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 13 91 07 02

Camping du Lac : Se renseigner pour ouverture et prestations au Tel : 06 85 76 86 86

Mémé Germaine : chambres et table d'hôtes Tel : 07 64 53 21 28

Cave Coopérative : Du lundi au vendredi 9h 12h- 14h 18h, samedi 9h 12h - 14h0 17h30, dimanche 14h30 17h30. Tel 04 68 84 51 82.

Dépôt de Miel de Monsieur DELONCA : Cave Coopérative

Vente de vin bio, local : L'Atelier vigneron Tel : 06 44 07 36 48

Vente de fleurs bio, locales et de saison : Jardin floral Tel : 06 76 47 99 04

Commerces ambulants (sur la place de la Mairie)

Epicerie : Mardi matin vers 11h.

Maraîchers : Samedi matin à partir de 9h30

La ferme en pagaille : Vente sur commande de légumes bio, livraison les vendredis, renseignements et inscription 06.67.09.75.49

Fleuriste : Dimanche de 10h à 11h

Artisans locaux

SOS : Christian Allanic. Multi services Electricité, Plomberie. Tel : 06 67 04 96 77.

David Danhyer : Menuiserie, meubles, escaliers sur mesure. Tel : 07 88 84 34 25.

Jean François : Pose menuiserie Alu, Bois, PVC. Tel 06 14 12 81 54.

MMS : William Monticone. Multi services Maçonnerie générale. Tel 06 79 80 44 81.

ROGIER Pascal Travaux de charpente. Tel 07 88 59 68 05

Santé

Thérapeute Holistique : Marion Lemoine Tel : 06 12 61 27 84 / Mail : ml.ostara@gmail.com

Association

ACCA. Association de chasse. Président Monsieur Roger Sales.

Le Pari du Lac. Présidente Madame Amandine Defrasne Tel 06.63.49.30.92